



# PRISE DE PAROLE EN PUBLIC

## DÉBATTRE ET ARGUMENTER (NIVEAU 2)

COMMUNICATION

Profil intervenant Philippe TISSIER, spécialiste des collectivités et en communication

### OBJECTIFS

- Savoir** répondre sans préparation face à des journalistes ou des administrés
- Établir** un auto diagnostic
- Améliorer** ses performances oratoires
- Préparer** ses improvisations

### 🕒 DURÉE

Une journée de 9h00 à 17h00  
Déjeuner le midi avec le formateur et les stagiaires

### 📍 LIEU

Union des Maires du Val d'Oise  
38 Rue de la Coutellerie  
95300 PONTOISE

### € FRAIS DE PARTICIPATION

Prix nets par jour et par personne :

- Moins de 500 habitants : **150 €**
- De 500 à 999 habitants : **170 €**
- De 1000 à 3999 habitants : **180 €**
- De 4000 à 9999 habitants : **190 €**
- + De 9999 habitants : **200 €**

Ces tarifs seront majorés de 30 % par jour pour les élus des communes non adhérentes à l'Association. Pour les élus provenant d'autres départements ou pour des personnes non élues il s'agit d'un tarif forfaitaire de 290 €.

### ! MODALITÉS D'INSCRIPTION

Bulletin de préinscription à remplir sur notre site internet :

- 📁 Nos formations
  - 📁 Communication
    - Prise de parole en public Débattre et argumenter (Niveau 2)

A retourner par email à  
[formation@uniondesmairesduvaldoise.fr](mailto:formation@uniondesmairesduvaldoise.fr)

Chaque session comprend entre 6/8 et 14 personnes.

Pour tous compléments d'informations  
01 30 32 64 91

*Nous nous réservons le droit d'annuler ou reporter la session si le nombre d'inscrits est insuffisant.*

Organisme de formation des élus agréé par la DGCL en date du 27 novembre 2006.

